

CONSEIL DE QUARTIER DU 14 NOVEMBRE 2014

L'OLY / LA GLACIERE

Ouverture de la séance par le président du Conseil de Quartier :

Moïse KNAFO

Conseiller Municipal Délégué aux Nouvelles Technologies

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec des thèmes communs à tous les quartiers et des thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER :

Désignation d'un secrétaire de séance : Bruno GARCIA se propose.

Thème particulier : bilan du conseil de quartier de juin 2014

Thème commun : 43 propositions d'économies pour redresser les finances de Montgeron.

Questions diverses.

INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE

AU SUJET DE LA FIBRE OPTIQUE

50% des Montgeronnais seront raccordables à la fin de l'année. Le premier lot correspond à la partie sud de Montgeron et l'ensemble des Montgeronnais sera raccordable d'ici 2017.

Le quartier Garenne, La Forêt, l'Ermitage font normalement partie du second lot (négociation en cours).

En janvier 2015, une réunion publique sera organisée avec SFR à l'Astral afin d'expliquer le fonctionnement et la démarche commerciale.

Pour être raccordé :

- En immeuble, cela sera gratuit après accord du conseil syndical de copropriété ou du bailleur social – c'est OK pour la Forêt –
- En pavillon, la fibre est amenée jusque devant la propriété mais il faut attendre l'accord de France Télécom et d'ERDF pour prendre support sur les poteaux aériens. En ce qui concerne France Télécom, l'accord est acté mais pour ERDF, c'est en discussion sur le plan national. Puis ce sera à chacun de choisir son opérateur.

AU SUJET DU PARKING FOCH PAYANT

Le constat a été fait que 50% du parking était occupé par des véhicules de personnes étrangères à Montgeron. Les administrés ne trouvant plus de place, devaient stationner dans les rues avoisinantes en zone bleue et s'exposaient ainsi à la verbalisation.

Il a donc été décidé de rendre le parking payant pour les « extra » Montgeronnais et Crosnois. Le tarif est de 30€ par mois. Mais la réglementation n'autorise pas à faire payer un type de population et à rendre gratuit pour un autre type de population. Aussi la participation des Montgeronnais a été calculée à minima soit 15€ par an. Enfin il n'est pas indécent de faire payer les utilisateurs.

D'autre part les Crosnois paient le même tarif mais la commune de Crosnes participera désormais à l'entretien du parking.

I) THEME PARTICULIER :

Le compte-rendu du dernier conseil de quartier a bien été fait et retraçait la réalité.

Problème de stationnement dans le quartier de la Glacière. Demande de passage plus fréquent de la police municipale.

Madame CARILLON, 1^{ère} adjointe au Maire, explique que des réunions de concertation avec les riverains sont organisées avant toute décision sur des modifications de sens de circulation, de règles de stationnements ou autre.

Les rues Parmentier, des Arts, de la Glacière, Mermoz et du Parc seront consultées pour une éventuelle mise en sens unique.

Monsieur MAZOU, de la rue Mermoz, évoque le problème du stationnement et propose que l'alternat soit conservé car l'implantation de chicanes réduirait le nombre de places.

Madame SIBY trouve que le sens unique est adapté aux rues « courtes » mais il faut être prudent pour des artères plus longues car cela incite à la prise de vitesse pour les automobilistes. Il faudrait consulter toute la ville et tous les Montgeronnais avant chaque changement et pas seulement les riverains concernés directement.

Réponse : malheureusement cela est impossible. Les changements concernent directement les riverains et l'efficacité de la consultation de tous les Montgeronnais serait somme toute relative.

Monsieur le Maire indique que la circulation est un sujet complexe pour tous. Les axes départementaux et les grands axes sont « intouchables » directement par la Ville qui a seule compétence sur les voiries intérieures aux quartiers (pour lesquelles on consulte les riverains comme pour la rue Amélie Evrard). Il y a 360 rues dans la ville. Il est donc impossible de questionner toute la ville et beaucoup risque de ne pas être intéressé.

Monsieur KOHLER trouve que la municipalité ne fait que des petits travaux, n'a pas de vision d'ensemble. Il n'a pas été prévu de trottoirs pour la rue d'Oly.

Réponse : ce qui est faux puisque toute la rue d'Oly a été refaite (les trottoirs, les stationnements, les plantations, la chaussée...)

Monsieur CABRY souhaiterait que l'avenue Parmentier soit mise en sens unique car les camions qui livrent les entreprises de la rue du Bac d'Ablon l'utilisent trop.

Il y a un problème d'éclairage sous le pont de la RN6, à l'angle de la rue Francis Chirat ainsi que des verres brisés régulièrement.

Le talus de la DDE doit être nettoyé (au même endroit).

Les feux piétons du rond-point Auchan ne fonctionnent pas.

Il faut élaguer les arbres de la rue du Bac d'Ablon

Proposition de travaux pour 2015

Allée des Arts

Rue Raymond Paumier

Route de Corbeil

Avenue de Vigneux

II) THEME COMMUN

Travaux réalisés depuis le mois de juin dans la ville :

- Travaux du rond-point « Auchan » ; cela a facilité la sortie et l'accès vers la grande surface ainsi que la circulation vers la rue du Repos.

- Travaux du marché Saint Hubert ; installation de portes coulissantes qui isolent du froid extérieur.
- Travaux et rond-point au parking Foch ; cela a fluidifié la circulation dans la descente vers la gare.
- Travaux sur les accès piétons à la gare côté rue du Moulin de Senlis.
- Campagne de marquage au sol.
- Déploiement de la fibre optique

43 propositions d'économies pour redresser les finances de Montgeron

Rappel des mesures déjà mises en place :

Réduction du train de vie de la Mairie	-127 635€/an
Optimisation du fonctionnement des services	-420 980€/an
Gestion efficace de la dette	-115 000€/an
Renégociation ou regroupements d'achats	-376 485€/an
Valorisation des services publics et du patrimoine communal	-119 665€/an

Propositions d'économies soumises à débat :

Un questionnaire a été distribué à tous les Montgeronnais. A ce jour, 685 documents ont été retournés à la Mairie et ont été dépouillés. Il en ressort les chiffres suivants :

PROPOSITIONS	FAVORABLE En %tage	DEFAVORABLE En %tage	SANS OPINION En %tage
Mobiliser les ATSEM pour les nouveaux rythmes scolaires : 226 971€/an	79,96	11,95	8,08
Interrompre l'éclairage public entre minuit et 5h du matin : 91 000€/an	47,45	46,92	5,62
Encourager l'organisation des classes de découverte : 40 000€/an	64,46	19,06	16,48
Transformer « 1, 2, 3, soleil » en maison des assistantes maternelles pour accueillir 16 bébés à plein temps : 40 000€/an	81,72	13,71	4,57
Ne conserver que les activités du RAM à George Sand et redéployer les autres activités dans les quartiers : 67 000€/an	87,70	5,10	7,21

Mettre en place une gestion associative de l'épicerie sociale : 44 600€/an	85,41	6,85	7,73
Faire passer les repas scolaires de 5 à 4 ingrédients : 36 450€/an	75,92	16,34	7,73
Regrouper le carnaval avec d'autres fêtes : 52 462€/an	75,92	17,22	6,95
Réduire le coût de la cérémonie des vœux : 40 000€/an	86,29	2,28	11,42
Arrêter le salon d'art « Art'ifice » : 40 457€	74,69	22,14	3,16
Instaurer des délais d'annulation pour les centres de loisirs : 38 397€/an	83,83	5,10	11,07
Mutualiser les fêtes d'école et la kermesse : 15 000€/an	65,91	27,94	6,15
Ouvrir les écoles le samedi matin au lieu du mercredi matin dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires : 103 000€	72,23	27,42	0,35
Réorganiser le temps de travail de la cuisine centrale La Roseraie : 62 200€	61,16	15,64	23,2
Ne plus subventionner le meeting d'athlétisme : 28 284€	55,89	40,42	3,69
Fermer les accueils périscolaires à 18h30 au lieu de 19h : 19 886€	67,14	29,35	3,51
Mettre en place le prépaiement pour les factures de restauration scolaire : 35 000€	89,81	7,73	2,46
Non remplacement d'un départ à la retraite sur deux parmi les agents municipaux : 120 000€ la 1 ^{ère} année, 240 000€ la 2 ^{ème} année, 360 000€ la 3 ^{ème} année	81,37	16,17	2,46

Question : Au sujet de ce questionnaire, peut-on avoir des renseignements plus précis sur la population qui a répondu à l'enquête. D'autre part, cet échantillon est-il représentatif.

Réponse : 685 personnes ont répondu. Ce n'est qu'un échantillonnage qui n'est pas forcément représentatif de toute la population montgeronnaise mais qui, cependant, n'est pas neutre et les mesures proposées ne seront pas forcément mises en application.

Question : n'aurait-on pas pu interroger les populations concernées par les problèmes particuliers.

Réponse : chaque administré est libre de répondre ou de ne pas répondre. Si l'on cible un type de population, il n'y aura jamais de proposition d'économies car chacun prêchera pour sa paroisse.

Question : pourquoi les économies envisagées ciblent plus particulièrement l'enfance.

Réponse : le budget « Enfance, petite Enfance » représente environ 50% du budget de la ville. Forcément, des pistes d'économies doivent être envisagées. Mais les solutions proposées n'impactent absolument pas la vie quotidienne et le

confort des enfants. Par contre instaurer des délais d'annulation d'inscription aux centres de loisirs ou faire prépayer la restauration scolaire permettrait de mieux gérer les finances.

Question : diminuer ou supprimer l'éclairage public entre minuit et 5h du matin peut s'avérer très dangereux pour les personnes qui se déplacent à ces heures.

Réponse : tout à fait d'accord. D'ailleurs, la réponse a surpris ; cependant, comme déjà indiqué, ce questionnaire n'est que consultatif.

La séance est levée à 21h05